



# SQUASH

## Règlement universitaire

### Dispositions particulières

Saison 2022-2023

## Composition de la commission mixte nationale

### Membres FF SQUASH

**Dominique FONTANON** (Vice-Président)

**Guillaume COSTE** (DTN adjoint)

### Membres FF Sport U

**Olivier FRONTON** (INSA Lyon)

**Luc BELKHIR** (Directeur national adjoint)

## Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Date limite des demandes de qualifications
<b>Coupe de France de Squash</b>	<b>15 au 17 mars 2023</b> Villeneuve d'Ascq	10 février 2023

# COUPE DE FRANCE

## Coupe de France

**Du 15 au 17 mars 2023**  
**Villeneuve d'Ascq (Site de Lille)**

## 1. FORMULE SPORTIVE

### Règlement sportif :

La Coupe de France est homologuée par la Fédération Française de Squash qui l'inscrit à son calendrier.

La coupe de France universitaire se déroulera sur 3 jours avec épreuve par équipes (trio) le premier jour. Il n'y a pas de quota de qualification pour ces équipes.

En l'absence de règlement FF Sport U, c'est le règlement FF Squash qui sera appliqué.

## COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPE

Un titre de vainqueur de la coupe de France par équipe sera attribué.

- Il s'agit d'une coupe de France par équipe mixte **d'une même association sportive ou d'une même ligue** (3 joueurs différents obligatoirement) en formule trio à l'américaine (relais) ;
- La rencontre opposera 2 équipes **mixtes** de 3 joueurs. Au sein d'une équipe chaque joueur sera répertorié **A, B et C**. Les joueurs A de chaque équipe se rencontreront, puis les B et ensuite les C, en fonction du classement de chaque joueur et joueuse de l'équipe.

### Le comptage des points :

Un point sera attribué à chaque échange gagné. Le serveur, en gagnant un échange, marquera un point et gardera le service. Le receveur, en gagnant un échange, marquera un point et deviendra le serveur.

Une partie se jouera au **meilleur du jeu ou des 3 jeux**, qui se joueront en **33 points chacun**.

**Les joueurs A** débiteront la partie et s'arrêteront de jouer dès qu'un des deux atteindra le score de **11 points**. **Les joueurs B** prendront leurs places en conservant le score acquis et s'arrêteront dès que celui-ci **atteindra 22 points** pour l'un ou l'autre des joueurs, et enfin viendra le tour des **joueurs C** qui, en conservant également le score acquis, termineront le jeu lorsque l'un des deux **atteindra 33 points**.

Pas de phase qualificative (inscription directe par voie de formulaire auprès de l'organisateur)

## COUPE DE FRANCE INDIVIDUELLE

Il comportera 2 tableaux organisés en fonction des classements fédéraux :

- Un tableau « Nationale 1 » : 32 garçons et 16 filles ;

La licence compétition FF Squash est **obligatoire pour participer**.

- Un tableau « Nationale 2 » : 32 garçons et 16 filles ;

Ne peuvent participer à cette seconde épreuve **que les étudiants non classés et n'ayant pas eu de classement toute catégorie confondue**.

Le tableau sera réalisé par tirage au sort en respectant la provenance des étudiants. Il sera organisé en tenant compte du classement des participants et si nécessaire, une assimilation sera réalisée pour les étudiants étrangers. Tout participant devra jouer tous les matches prévus par l'organisation. Un classement complet sera établi. Les matches des plateaux se dérouleront, à la discrétion du juge-arbitre, en **2 ou 3 jeux gagnants, ceux du tableau direct en 3 jeux gagnants**.

## 2. QUALIFICATION

Pour demander une qualification, les joueurs et joueuses doivent impérativement avoir participé à un championnat de ligues ou d'inter-ligues, ou avoir demandé une qualification exceptionnelle Une liste des compétitions Universitaires organisées en métropole sera publiée sur le site FFSU, page squash, afin de permettre à tout.e étudiant.e de faire une demande de participation à une compétition hors de sa

Ligue du Sport U si aucune compétition n'est organisée dans cette dernière faute d'un nombre suffisant d'inscrits.

Le champion d'une épreuve de ligue ou inter ligues sera qualifié d'office.

La CMN déterminera les autres qualifiés au regard des critères suivants, par ordre de priorité :

- Etude du classement fédéral du joueur
- Etude de la dynamique de Ligues (nombre de compétitions, d'engagés...)

Les demandes de qualifications exceptionnelles seront examinées par la commission mixte nationale conformément au règlement général de la FF Sport U.

#### Qualification Hors Quota :

Les joueurs et joueuses participants au circuit P.S.A et W.I.S.P.A. seront autorisés à participer à la Coupe de France sans avoir à disputer les épreuves de ligues ou inter-ligues. Les candidatures seront examinées par la CMN après avis des Ligues Régionales du Sport U concernées.

#### **Date de retour des demandes de qualification :**

Vendredi 10 février 2023  
Via le système Sport-U Licences

### **3. REGLEMENT DISCIPLINAIRE**

#### **Commission des litiges :**

Une commission des litiges sera mise en place lors des phases finales et agira par délégation de pouvoir de la commission mixte nationale. Elle pourra prendre toute décision disciplinaire ou réglementaire de nécessité immédiate, l'appel n'étant pas suspensif.

## PROGRAMME INTERNATIONAL

### **FISU :**

Le Championnat du Monde Universitaire de Squash se déroulera à New Giza (Egypte) du 7 au 13 Novembre 2022.

Un championnat du Monde Universitaire de Squash aura lieu en 2024 en Afrique du Sud. Les critères de sélection seront déterminés à la rentrée 2023.



## CONTACT

### FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

[federation@sport-u.com](mailto:federation@sport-u.com)

[www.sport-u.com](http://www.sport-u.com) / 01 58 68 22 75

Directeur national adjoint - Luc BELKHIR

[lbelkhir@sport-u.com](mailto:lbelkhir@sport-u.com)

Chargée Mission Sport - Aurélie SERRE

[aserre@sport-u.com](mailto:aserre@sport-u.com)